

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 26 novembre 2019 vers les 18 h 30 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Raymonde Cossette, commissaire
Madame Line Lecours, commissaire - Vice-présidente du comité exécutif
Madame Patricia Pépin, commissaire
Madame Isabelle Thiffeault, commissaire représentante du comité de parents

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Est aussi présent, monsieur Jean-François Gamache, directeur du Service du secrétariat général et secrétaire général

1. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION CE 20 1119 :

Madame la commissaire représentante du comité de parents Isabelle Thiffeault PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 1119-01 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

RÉSOLUTION CE 21 1119 :

Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 29 octobre 2019 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document CE 1119-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

3. Nomination à la vice-présidence du comité exécutif

RÉSOLUTION CE 22 1119 :

CONSIDÉRANT que le comité exécutif nomme, parmi ses membres, la vice-présidente ou le vice-président du comité exécutif;

Madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que madame la commissaire Patricia Pépin soit nommée vice-présidente du comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

4. Sujets présentés par les Services des ressources humaines

Aucun sujet.

5. Demandes d'aide ou de contribution financière

RÉSOLUTION CE 23 1119 :

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a le mandat de disposer des demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a procédé à l'examen de demandes en tenant compte des critères établis par la *Politique relative aux demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire*;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Raymonde Cossette PROPOSE que soient autorisées les demandes de contribution ou d'aide financière décrites au document CE 1119-03

Adoptée à l'unanimité.

6. Clôture de la séance

RÉSOLUTION CE 24 1119 :

Monsieur le président Jean-Yves Laforest PROPOSE, vers les 18 h 45, que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT



Handwritten signature of Jean-Yves Laforest, written over a horizontal line.

SECRÉTAIRE



Handwritten signature of Jean-François Jacobe, written over a horizontal line.